

ARCHES

Deux tournois de football le week-end dernier

Ce dernier week-end a été intense pour les footballeurs de l'USAAR (Union sportive Arches-Archettes-Raon), différents matchs étant organisés. L'union sportive a rendu hommage à Hubert Dany, un ancien bénévole.

Le week-end a été très chargé pour les footballeurs de l'USAAR (Union sportive Arches-Archettes-Raon) qui proposaient l'organisation de deux tournois.

Le premier, le samedi, concernait les jeunes joueurs de la catégorie U 11 qui se sont affrontés sur la pelouse du stade Jean-Paul-Holveck afin de remporter le challenge mis en jeu par Lucien Voltz, le président d'honneur du club. C'est l'AS Vagney qui remportait le trophée cette année.

Dimanche matin, les féminines prenaient le relais pour le challenge Hubert-Dany. Une façon pour le club de mettre à l'honneur, pour la première fois de son histoire, une nouvelle catégorie de joueuses lors d'un tournoi d'envergure rassemblant des



Cheveux au vent, les footballeuses féminines de huit équipes ont participé au premier challenge Hubert-Dany proposé par l'union sportive.

footballeuses de huit équipes de la région.

D'autre part, par ce challenge, l'union sportive tenait à rendre hommage à Hubert Dany, l'instituteur de Raon, l'un des plus anciens bénévoles de l'USAAR, décédé en février 2020 et qui fut l'un des piliers fondateurs de l'école de football du club et un catalyseur des jeunes talents raonnais vers le club

centenaire de la vallée de la Niche.

Venues de toute la région, les huit équipes féminines se sont affrontées sportivement sur des demi-terrains lors de matchs de dix-huit minutes.

Pour finir, c'est l'ES Thaon qui l'emportait. Les remises de trophées se sont déroulées en présence des membres de la famille d'Hubert Dany.

RAON-AUX-BOIS

Illuminations de Noël : les lauréats récompensés

La commission Bien vivre à Raon, coprésidée par Céline Vuillemin, adjointe, a reçu et récompensé, dernièrement, à la salle Stouvenel, les lauréats des illuminations de Noël.

Onze foyers qui participent à l'embellissement du village et à sa mise en lumière pour Noël ont été retenus par le jury.

Un bon d'achat d'une valeur de 30 € à utiliser chez l'un des vingt-sept artisans ou commerçants de la commune a été remis aux gagnants présents ou excusés.

La commission a également salué le dévouement des habitants qui n'ont pas hésité à décorer, avec goût, les sapins installés aux différents carrefours de la localité.

Les lauréats 2021/2022

Mickaël Gabrion, Yvonne Leclerc, Christian Durieux, Jean-Marie Andreux, Ginette Galmiche, Yves-Marie Telmon, Damien Vançon, Olivier Lenfant, Jean-Marie Naviliat, Francis Pierre, Jean-Pierre Mougin.



Les lauréats des illuminations de Noël ont été récompensés par la municipalité.

ANNONCES LÉGALES

Avis publics

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES VOSGES CÔTÉ SUD OUEST

Modification simplifiée du plan local d'urbanisme Intercommunal, secteur Saône Vosgienne

Le public est informé, qu'à l'initiative de Monsieur le Président, une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme intercommunal, Secteur Saône Vosgienne est en cours.

Le dossier de la modification simplifiée du PLU intercommunal et un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public seront mis à la disposition du public durant un mois au siège de la communauté de communes et à la mairie de Monthureux-sur-Saône aux jours et heures habituels d'ouverture à compter du 19 Septembre 2022.

Le dossier sera mis en ligne en version numérique sur le site internet de la communauté de communes. L'adresse mail elaurant@vosgescotesudouest.fr est mise à disposition pour consigner numériquement les éventuelles remarques sur les ajustements du PLU proposés.

Cela conformément à la délibération du conseil communautaire en date du 06 Septembre 2022. Cet avis sera consultable au siège de la communauté de communes et en mairie jusqu'à la fin de la mise à disposition.

320442800

Vie des sociétés

Constitutions de sociétés

MASSON LOCATION

SASU au capital de 3 000 €
34 bis route de Rambervillers
88700 SAINTE-HELENE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINTE-HELENE du 26 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **MASSON LOCATION**
Siège : 34 bis route de Rambervillers, 88700 SAINTE-HELENE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros
Objet : La location, la mise à disposition et la vente de tous matériels, outillages, machines, biens de consommation et d'équipements quelconques ; la location de véhicules sans chauffeur ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Président : M. Maxime MASSON, demeurant 7 place du Centre, 88700 SAINTE-HELENE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'EPINAL.

POUR AVIS

320652100

Dissolutions

NIACHAMP

SC au capital de 1000€
Siège social : 12, route de Niachamp
88250 La Bresse 499 872 943 RCS Epinal

Le 31/05/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Patrice BIJON, 22 avenue Georges Clemenceau 78670 Villennes-sur-Seine, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse du liquidateur tel que désigné ci-avant. Modification au RCS de Epinal.

318203100

Modifications statutaires

SCI LES LILAS

Société civile immobilière
Capital social 1000 EUR
SIÈGE SOCIAL : BIONCOURT 57170
13 rue principale
RCS METZ n°506 627 128

Aux termes d'une assemblée générale des associés en date du 2 septembre 2022 ont été constatées les modifications suivantes,

applicables à compter du 2 septembre 2022 :
- la nomination de Mme Juliana Alice BOURGAUX, demeurant à VITTEL 297 rue des Azeliers en qualité de gérant en remplacement de Mme Lydie BOURGAUX née GOLLE, dont les fonctions de gérante ont pris fin suite à son décès survenu le 8 avril 2022,
- le transfert du siège social à VITTEL (88800) 297 rue des Azeliers. Les statuts seront modifiés en conséquence.
La modification sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'EPINAL et de METZ.

Pour avis La gérance

320484900



Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email